



# Fiche de données de sécurité

Canada

## Rubrique 1. Identification

Nom du produit	<b>Lysis buffer type 9; part of 'PlasmidPrep Mini Spin Kit, 50 purifications'</b>
Numéro de catalogue	28904269
Composante Numéro	9601D
Type de produit	Liquide.



9 0 2 8 9 0 4 2 6 9

## Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

### Utilisations identifiées

Chimie analytique.  
Substances chimiques de laboratoire  
Recherche et développement scientifiques

Utilisation par les consommateurs

**Fournisseur** Cytiva  
Amersham Place  
Little Chalfont  
Buckinghamshire  
HP7 9NA United Kingdom  
+44 1494 508000

**Importateur** Cytiva Canada  
1055 Vernon Dr  
Vancouver BC V6A 3P4  
Canada  
+1 778-956-2584

**En cas d'urgence** INFOTRAC  
Outside of the United States, call 24 Hour number: 001-352-323-3500 (Call Collect)  
In the United States, call 24 Hour number: 1-800-535-5053

---

## Section 2. Identification des dangers

**Classement de la substance ou du mélange** TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1  
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage SGH

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Provoque des brûlures graves du tube digestif.

#### Conseils de prudence

##### Prévention

Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation.



9 5 2 8 9 0 4 2 6 9 3

<b>Intervention</b>	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Stockage</b>	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	Ne pas goûter ni avaler. Se laver soigneusement après manipulation. Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue: 42 %

### Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substance/préparation</b>	Mélange
<b>Autres moyens d'identification</b>	Non disponible.

<b>Nom des ingrédients</b>	<b>Synonymes</b>	<b>% (p/p)</b>	<b>Numéro CAS</b>
guanidinium chloride	chlorhydrate de guanidine	≥30 - ≤60	50-01-1
Acide acétique	acide méthancarboxylique; acide de vinaigre; acide éthanoïque monomère; acétate de 2-n-butoxyéthyle; acide acétique, d'une concentration supérieure à 10 pour cent, en poids, d'acide acétique; Acide acétique	≥10 - ≤30	64-19-7
Acétate de potassium	Acetic acid, potassium salt (1:1); Acetic acid, potassium salt; E 261; Potassium ethanoate; Acetic acid potassium salt; Acetic acid salt (Na,K,Li,Ca,Al,Mg); ACETATE, POTASSIUM	≥5 - ≤10	127-08-2

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### Section 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
<b>Inhalation</b>	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Contact avec la peau</b>	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminées. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.



<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomé dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
------------------	---

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés****Effets aigus potentiels sur la santé**

<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Inhalation</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque de graves brûlures.
<b>Ingestion</b>	Gravement corrosif au tube digestif. Provoque de graves brûlures. Nocif en cas d'ingestion.

**Signes/symptômes de surexposition**

<b>Contact avec les yeux</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
<b>Inhalation</b>	Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
<b>Ingestion</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire**

<b>Note au médecin traitant</b>	En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Traitements particuliers</b>	Pas de traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

**Voir Information toxicologique (section 11)****Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Moyens d'extinction**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Aucun connu.

**Dangers spécifiques du produit** Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

**Produit de décomposition thermique dangereux** Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone  
oxydes d'azote  
composés halogénés  
oxyde/oxydes de métal

**Mesures spéciales de protection pour les pompiers** En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.



<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
--	---

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

<b>Pour le personnel non affecté aux urgences</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
<b>Intervenants en cas d'urgence</b>	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

<b>Précautions environnementales</b>	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
--------------------------------------	---

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Petit déversement</b>	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
<b>Grand déversement</b>	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manutention et stockage

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

<b>Mesures de protection</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).
<b>Conseils sur l'hygiène générale au travail</b>	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités</b>	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### **Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition professionnelle**

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
---------------------	----------------------



Acide acétique

**CA Saskatchewan Provincial (Canada, 4/2021)**STEL 15 minutes: 15 ppm.  
TWA 8 heures: 10 ppm.**CA British Columbia Provincial (Canada, 9/2024)**TWA 8 heures: 10 ppm.  
STEL 15 minutes: 15 ppm.**CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019)**TWA 8 heures: 10 ppm.  
STEL 15 minutes: 15 ppm.**CA Québec Provincial (Canada, 2/2024)**VEMP 8 heures: 10 ppm.  
VEMP 8 heures: 25 mg/m<sup>3</sup>.  
VECD 15 minutes: 15 ppm.  
VECD 15 minutes: 37 mg/m<sup>3</sup>.**CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023)**OEL 8 heures: 10 ppm.  
OEL 8 heures: 25 mg/m<sup>3</sup>.  
OEL 15 minutes: 37 mg/m<sup>3</sup>.  
OEL 15 minutes: 15 ppm.**Indices d'exposition biologique**

Aucun indice d'exposition n'est connu.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.

**Contrôle de l'action des agents d'environnement**

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

**Mesures de protection individuelle****Mesures d'hygiène**

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Protection oculaire/faciale**

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

**Protection de la peau****Protection des mains**

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de perçement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps**

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

**Autre protection pour la peau**

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire**

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.



## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

### Apparence

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Inodore.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	4.2
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	[Le produit n'entretient pas une combustion.]

<b>Nom des ingrédients</b>	<b>Vase clos</b>			<b>Vase ouvert</b>		
	<b>°C</b>	<b>°F</b>	<b>Méthode</b>	<b>°C</b>	<b>°F</b>	<b>Méthode</b>
Acide acétique	39	102.2				

<b>Durée de combustion</b>	Non applicable.
<b>Vitesse de combustion</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)</b>	Non disponible.

<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
--------------------------	-----------------

### Pression de vapeur à 20 °C

<b>Nom des ingrédients</b>	<b>mm Hg</b>	<b>kPa</b>	<b>Méthode</b>	<b>mm Hg</b>	<b>kPa</b>	<b>Méthode</b>
eau	17.5	2.3				
Acide acétique	15.59383	2.1				
acétylate de potassium	0	0				

<b>Densité de vapeur relative</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.

### Solubilité(s)

<b>Médias</b>	<b>Résultat</b>
l'eau froide	Facilement soluble
l'eau chaude	Facilement soluble

<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non applicable.

<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
--	-----------------

<b>Nom des ingrédients</b>	<b>°C</b>	<b>°F</b>	<b>Méthode</b>
acétylate de potassium	>410	>770	EU A.16
Acide acétique	463	865.4	

<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>TDA</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Temps d'écoulement (ISO 2431)</b>	Non disponible.

### Caractéristiques des particules

<b>Taille médiane des particules</b>	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------



## Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### **Nom du produit ou de l'ingrédient**

guanidinium chloride

##### **Résultat**

##### **Rat - Orale - DL50**

475 mg/kg

Effets toxiques: Comportemental - Temps de sommeil altéré (y compris la modification du réflexe de redressement) Comportemental - Excitation Gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée

##### **Rat - Orale - DL50**

3310 mg/kg

##### **Lapin - Cutané - DL50**

1060 mg/kg

##### **Rat - Inhalation - CL50 Vapeur**

11000 mg/m<sup>3</sup> [4 heures]

##### **Rat - Orale - DL50**

3250 mg/kg

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### Lésions oculaires graves/ irritation oculaire

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### Corrosion/irritation respiratoire

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non disponible.

#### **Peau**

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### **Respiratoire**

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### Mutagénicité des cellules germinales



Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### **Cancérogénicité**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

#### **Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -**

Non disponible.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -**

Non disponible.

#### **Risque d'absorption par aspiration**

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

#### **Effets aigus potentiels sur la santé**

<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Inhalation</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque de graves brûlures.
<b>Ingestion</b>	Gravement corrosif au tube digestif. Provoque de graves brûlures. Nocif en cas d'ingestion.

#### **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Contact avec les yeux</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
<b>Inhalation</b>	Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
<b>Ingestion</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

#### **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme**

##### **Exposition de courte durée**

- Effets immédiats possibles** Non disponible.  
**Effets différés possibles** Non disponible.

##### **Exposition de longue durée**

- Effets immédiats possibles** Non disponible.  
**Effets différés possibles** Non disponible.

#### **Effets chroniques potentiels sur la santé**

Non disponible.



<b>Conclusion/Résumé[Produit]</b>	Non disponible.
<b>Généralités</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

**Valeurs numériques de toxicité****Estimations de la toxicité aiguë**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Solution III - 9601D (Lysis buffer type 9) - GROUP guanidinium chloride	1043.6 475	3040.4 N/A	N/A	31.6 N/A	N/A N/A
Acide acétique	3310	1060	N/A	11	N/A
Acétate de potassium	3250	N/A	N/A	N/A	N/A

**Section 12. Données écologiques****Toxicité****Nom du produit ou de l'ingrédient**

Acide acétique

**Résultat****Aiguë - CL50 - Eau de mer**Crustacés - Brine shrimp - *Artemia salina*  
32 mg/l [48 heures]Effet: Mortalité**Aiguë - CL50 - Eau douce**Poisson - Bluegill - *Lepomis macrochirus*  
75 ppm [96 heures]  
Effet: Mortalité**Aiguë - CL50 - Eau douce**Poisson - Fathead minnow - *Pimephales promelas*  
298 mg/l [96 heures]  
Effet: Mortalité**Aiguë - CL50 - Eau douce**Crustacés - Water flea - *Ceriodaphnia dubia*  
313 mg/l [48 heures]Effet: Mortalité**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.**Persistante et dégradation**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** Non disponible.

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
guanidinium chloride	-	-	Non facilement
Acide acétique	-	>60%; 28 jour/jours	Facilement
Acétate de potassium	-	-	Facilement

**Potentiel de bioaccumulation**

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
guanidinium chloride	-1.7	-	Faible
Acide acétique	-0.17	3.16	Faible
Acétate de potassium	-3.72	3.162	Faible

**Mobilité dans le sol**

Coefficient de répartition sol/eau Non disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN2790	UN2790	UN2790	UN2790	UN2790
Désignation officielle de transport de l'ONU	Acetic acid solution more than 10% but less than 50% acid, by weight (Acide acétique)	Acetic acid solution more than 10% but less than 50% acid, by weight (Acide acétique)	Acetic acid solution more than 10% but less than 50% acid, by weight (Acide acétique)	Acetic acid solution more than 10% but less than 50% acid, by weight (Acide acétique)	Acetic acid solution more than 10% but less than 50% acid, by weight (acetic acid)
Classe de danger relative au transport	8	8	8	8	8
Groupe d'emballage	III	III	III	III	III
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.	No.
Autres informations	Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.40-2.42 (Classe 8).	<b>Quantité à déclarer</b> 27777.8 lb / 12611.1 kg. Les dimensions relatives à des emballages expédiés en quantités inférieures à la quantité à déclarer du produit ne sont pas soumises aux exigences de transport de la quantité à déclarer.	-	-	-
Protections spéciales pour l'utilisateur	<b>Transport dans les locaux de l'utilisateur :</b> toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.				
Transport en vrac aux termes des instruments IMO	Non disponible.				

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

**INRP canadien** Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** Aucun des composants n'est répertorié.

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

### Liste d'inventaire

**Canada** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**États-Unis** Tous les composants sont actifs ou exemptés.

## Section 16. Autres informations

### Historique

**Date d'impression** 2/18/2026

**Date d'édition/Date de révision** 2/18/2026

**Date de publication précédente** 7/21/2025

**Version** 7.05

sds\_author@cytiva.com

### Légende des abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë  
 FBC = Facteur de bioconcentration  
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
 RPD = Règlement sur les produits dangereux  
 IATA = Association international du transport aérien  
 CVI = conteneurs en vrac intermédiaires  
 code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
 LogKoe = coefficient de partage octanol/eau  
 MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
 N/A = Non disponible  
 NU = Nations Unies

### Procédure utilisée pour préparer la classification

#### Classification

#### Justification

TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4	Méthode de calcul
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1	Méthode de calcul
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1	Méthode de calcul

### Références

Non disponible.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.





9 5 2 8 9 0 4 2 6 9 3